



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nantes, le **13 JUIN 2022**

Le Recteur de la Région Académique Pays de la Loire et de l'Académie de Nantes
Chancelier des Universités

- **VU** le code général de la fonction publique;
- **VU** le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat;
- **VU** le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières;

ARRETE

Article premier – Les fonctionnaires dont les noms suivent sont promus au grade d'ADJAENES principal 2^{ème} classe au 1^{er} septembre 2022 ou à défaut à compter de la date de promouvabilité de l'agent par tableau d'avancement dans les conditions ci-après :

NOM PRENOM	AFFECTATION
Monsieur AGNASSIA Christopher	CLG Claude Debussy-Nantes (44)
Madame BOUILLARD Emilie	LGT La Herdrie-Basse Goulaine (44)
Madame CHRAITI Mina	Université d'Angers (49)
Madame GOUET Karine	Université du Mans (72)

Nombre total d'agents : 4

William MAROIS
Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes

Pierre JAUNIN